



PARTICULIERS

Devenez un veilleur du monde agricole.

■ Les Sentinelles Agricoles



santé
famille
retraite
services

www.picardie.msa.fr

MSA Picardie



Repérer et orienter les personnes en situation de mal-être

Animé par la MSA de Picardie, le réseau des Sentinelles agricoles vise à détecter, au sein du monde agricole, les personnes en mal-être.

Après avoir reçu une formation spécifique, une Sentinelle agricole entre en contact avec les personnes en mal-être pour les aider à exprimer leurs difficultés dans un climat de confiance. La Sentinelle les oriente ensuite vers des services d'aide adaptés. L'intervention de la Sentinelle se limite au repérage et à l'orientation, sans suivi approfondi puisque le relai est pris ensuite par des professionnels dédiés.

Ce réseau repose sur une charte nationale et des pratiques encadrées.

? Qui peut devenir Sentinelle agricole ?



Devenir Sentinelle agricole est un engagement volontaire et bénévole, accessible à toute personne majeure en lien avec le monde agricole.

Il suffit d'être proche des populations rurales et de posséder un sens de l'écoute et de l'entraide.

? Comment devenir Sentinelle agricole ?

Pour devenir Sentinelle, une formation gratuite d'une journée, assurée par la MSA Picardie, est nécessaire.

Cette formation aborde :

 La sensibilisation aux tabous et idées reçues sur le suicide

 La compréhension de la crise suicidaire

 Le repérage des signes de mal-être

 L'adoption de la bonne posture face à la souffrance

 La connaissance des relais d'aide

 Les limites de l'intervention

? Que se passe-t-il après la formation ?

Les nouvelles Sentinelles signent une charte d'adhésion et peuvent approfondir leurs connaissances sur le mal-être. Elles bénéficient d'un soutien psychologique en cas de difficulté et participent à des partages d'expérience au sein du réseau.



Les Sentinelles sont formées pour **ALLER VERS** les personnes en souffrance.

De plus, par respect de leur données personnelles, aucune publication ne fait apparaître les coordonnées des Sentinelles agricoles.

Si vous connaissez une personne en mal-être, signalez-la directement avec son accord à la MSA Picardie.

Si vous souhaitez devenir une Sentinelle agricole contactez la MSA Picardie :

 **03 22 80 60 02**

 **sentinelles@picardie.msa.fr**



MSA Picardie
www.picardie.msa.fr

8 avenue Victor Hugo
CS 70828
60 010 BEAUVAIS CEDEX



MSA Picardie